



Gestion des déchets
en milieu urbain
**La thérapie pour rendre
le Cameroun plus propre**
P. 4

Décentralisation, développement
et cohésion nationale

**La vision futuriste
du Dr Eyebe Ayissi**
P. 10



Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - www.j-lesnouvellesdupays.com - n° 243 du 15 mai 2025 - Prix : 400 FCFA

LES NOUVELLES DU PAYS

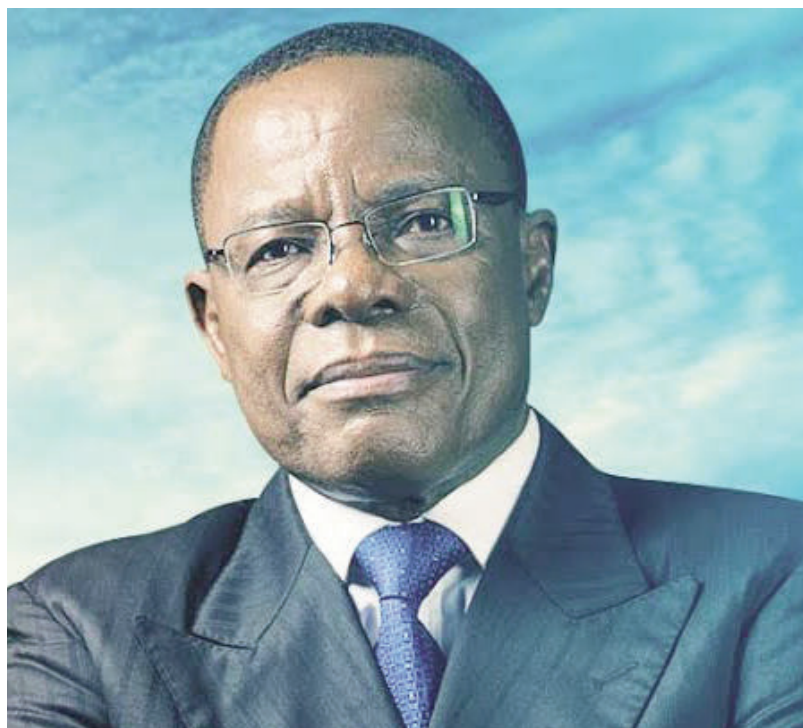
Informers pour apporter des solutions

Présidentielle 2025

Les acrobaties juridiques de Maurice Kamto pour être candidat

Pour les militants et sympathisants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), l'article 15 alinéa 3 de la Constitution favorise la transhumance des élus à l'effet de donner la possibilité à un parti politique sans élu d'investir un candidat à l'élection présidentielle. Mais ils font fi de l'article 6 alinéa 6 de la même Constitution qui renvoie au Code électoral. Décryptage.

Page 3



Contrôles routiers
abusifs de la licence
spéciale S6

**Le rappel à l'ordre
de Jean Ernest
Ngallè Bibéhè**

Dans un communiqué rendu public le 13 mai 2025, le Ministre des Transports condamne les abus constatés lors des contrôles routiers concernant la présentation de la licence spéciale de catégorie S6. Page 8



Eau en bouteille
**Et si Camwater
embouteillait aussi
sa réputation ?**

Entre diversification stratégique et brouillage de mission publique, une lecture croisée du projet d'eau en bouteille de Camwater. Pages 6 & 7



Visite de travail dans le Septentrion

Une semaine d'intenses activités pour Atanga Nji

Entre une inspection cruciale de l'aéroport international de Garoua et une distribution d'aide humanitaire aux sinistrés de l'Adamaoua, le ministre Paul Atanga Nji a démontré une fois de plus son engagement envers les populations et le développement du pays. Son dynamisme et sa présence sur le terrain témoignent de sa volonté de résoudre les problèmes et d'assurer la cohésion nationale.

Page 5

■Phase 2 de l'entrée Est de Douala

Près de 90% des travaux routiers réalisés

Le constat a été fait le 6 mai 2025 qui tient compte de l'état d'avancement des travaux.



Au regard de l'avancée des travaux au 6 mai 2025, il y a lieu de croire que les défis à relever sont désormais liés à la mise en œuvre de la couche de roule-

ment en béton bitumineux, sur cet itinéraire de 2 x 2 x 3 voies, qui permettra de fluidifier le trafic à ce point stratégique du corridor Douala-Ndjamena.

Au 6 mai 2025, l'avance-

ment des travaux routiers est précisément de 89% pour une consommation des délais à date de 90%. L'objectif de l'entreprise MAG SARL, cocontractant de MAGIL dans la réali-

sation des travaux routiers, est d'achever la mise en œuvre de la couche de base et les autres prestations, pour entamer l'exécution de la couche de roulement et la signalisation.

L'avancement linéaire le long de la section courante par tâches, fait état de ce que la couche de fondation est réalisée dans les sens 1 et 2 sur 8,400 km et 8,480 km et la couche de forme est exécutée dans le sens 1 à 8,560 km et dans le sens 2 à 8,620 km. La couche de base en grave bitume est exécutée dans le sens 1 sur 7,130 km et dans le sens 2 sur 7,630 km.

Pour ce qui est de la pose des caniveaux, dans le sens 1 et dans le sens 2, on note un linéaire de 8670 km exécuté. Les bordures réalisées dans le sens 1 couvrent 7,630 km et dans le sens 2, elles sont réalisées sur 7,300 km. S'agissant de la mise en œuvre des séparateurs en béton armé, 5780 ml ont été exécutés dans le sens 1 et 5070 ml dans le sens 2. Sur les voies alternatives, les travaux avancent également. Sur l'itinéraire École publique Yatchika - Carrefour ARI, les travaux sont exécutés à 28%. Les travaux liés à la construction de l'ouvrage de Japoma vont démarrer avec l'achèvement des études d'exécution qui sont en cours.

Alex MBEMA

■Accès aux logements décents

La Cité Municipale de Foumban provisoirement réceptionnée



Le 9 mai 2025, une équipe de l'Agence Régionale Feicomde l'Ouest, conduite par le Chef d'Agence, a participé à la réception provisoire des travaux de construction de la Cité Municipale de Foumban. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM).

En présence de Madame le Maire de la Commune de Foumban, les membres de la com-

mission de réception ont inspecté les 21 logements, comprenant 8 logements de type T2, 8 logements de type T3 et 5 logements de type T4. Les travaux, d'un montant de 431 218 322 francs CFA TTC, ont été exécutés par l'entreprise MV SERVICES BTP.

Au terme de la visite, les membres de la commission se sont déclarés satisfaits de la qualité des travaux, qui ont été réalisés conformément aux prescriptions

techniques contractuelles et dans les délais impartis de 9 mois, à compter du 19 août 2024. La réception provisoire des travaux a été prononcée à l'unanimité des membres.

Cette Cité Municipale, baptisée "Résidence Foumban Bellevue" par la Commune, contribuera certainement à l'atteinte de l'ODD 11, dont l'un des aspects clé est l'accès à un logement abordable et décent.

A.M

Cameroun / Union Européenne

Commémoration de la journée Europe



Le 09 mai 2025, le Ministre des Relations Extérieures, Lejeune Mbella Mbella a représenté le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Chief Dr. Joseph Dion Ngute, à la cérémonie de dévoilement de la plaque inaugurale de l'entrée du hall digital «global gateway» de la délégation de l'Union Européenne.

Cette cérémonie est intervenue dans le cadre de la commémoration de la journée de l'Europe doublée au cinquantenaire des relations Cameroun-Union Européenne.

■ Investiture de Maurice Kamto à la Présidentielle 2025

Le marchandage des élus est-il possible ?

Pour les militants et sympathisants du Mrc, l'article 15-3 de la constitution favorise la transhumance des élus à l'effet de donner la possibilité à un parti politique sans élu d'investir un candidat à la présidentielle. Mais ils font fi de l'article 6-6 de la même constitution qui renvoie au code électoral. Décryptage.

Bafoussam, siège du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, ce dimanche 11 mai. Me Lavoisier Tsapy, ancien conseiller juridique du SDF et actuel adjoint au maire de Bafoussam 1er, et d'autres élus sont accueillis en grande pompe. Ils marquent ainsi leur adhésion au parti de Maurice Kamto dont la candidature à la présidentielle 2025 avait été annoncée au cours du dernier congrès du parti tenu au Palais des congrès de Yaoundé.

Avec l'enrôlement de Me Lavoisier et de quelques élus issus du SDF, les partisans du candidat du Mrc à la présidentielle 2025 se targuent désormais de pouvoir remplir les conditions d'éligibilité à la magistrature suprême. «*Le Mrc a des élus*», arguent-ils. Et l'interprétation qu'ils font de la constitution les conforte dans leur position. En effet, dans le titre 3 de la loi fondamentale qui évoque le pouvoir législatif, le chapitre 1 parle de l'Assemblée nationale et stipule en son article 15, alinéa 3 que «*le mandat impératif est nul*». Mais avant, l'alinéa 2 souligne que «*chaque député représente l'ensemble de la nation*».

C'est fort de cette disposition constitutionnelle que le Pr Aba'a Oyono soutient qu'«*aucun argument normatif ne permet d'entraver la candidature du Pr Maurice Kamto à la présidentielle 2025*». Le constitutionnaliste va plus loin en indiquant que «*Seuls les arguments politiques de faiblesse intellectuelle, de bassesse morale et de calomnie, fondés et déclenchés par la peur de cette pertinente candidature, tendent désespérément à préparer l'opinion sur les manœuvres obstructionnistes des fous du pouvoir éternel*».

Mais le Pr Aba'a Oyono peut-il être plus royaliste que le roi ? Le constitutionnaliste qui fait aujourd'hui feu de tout bois pour légitimer la candidature de Maurice Kamto, est-il au courant de la position exacte du leader du Mrc relativement à l'investiture d'un candidat à la présidentielle 2025 ? Avant d'annoncer le boycott du double scrutin municipal et législatif du 09 février 2020, l'ex-ministre délégué auprès du ministre de la justice avait pris soin de mobiliser l'opinion nationale et internatio-



nale pour reconnaître que «*le Mrc est pleinement conscient que faute pour lui de prendre part aux élections municipales et législatives à venir, il ne pourra pas dans les conditions actuelles de la loi électorale présenter un candidat à l'élection présidentielle de 2025*». Il invitera d'ailleurs, à la même occasion, les électeurs à ne pas aller voter le 09 février 2020, et se réjouira plus tard de ce que l'approbation populaire de ce boycott «*a montré l'étendue de l'illégitimité des élus*» issus du double scrutin du 09 février 2020.

05 ans plus tard, l'illégitimité proclamée et soutenue est devenue un trophée de guerre. Le Pr Maurice Kamto est parti de «*la politique du boycott, en matière électorale, n'a jamais payé nulle part au monde*» à «*nous avons des élus*», parce que le «*mandat impératif est nul*». Une volte-face spectaculaire qui vient rappeler ce sacrosaint principe de la politique politicienne qui veut qu'«*en politique, les promesses n'engagent que ceux qui y croient*».

CONTORSIONS JURIDIQUES

Mais pour le Pr Mathias Eric Owona Nguini, cette volte-face cache une manipulation savamment orchestrée pour distraire une opinion peu qualifiée en matière de droit. S'agissant du mandat impératif, le vice-recteur de l'université de Yaoundé 2 est formel. «*L'évocation de l'article*

15-3 de la Constitution pour légitimer la validité d'une candidature à l'élection présidentielle est purement sophistique. Cette disposition n'a de validité stricte que pour l'exercice du mandat de député au sein de l'assemblée nationale. On ne peut s'en prévaloir dans l'examen des conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle qui sont définies de manière précise par une loi dédiée», soutient-il. Et c'est l'article 121 (alinéas 1 et 2) du code électoral qui est ici évoqué : «*(1) Les candidats peuvent être : 1°) soit investis par un parti politique; 2°) soit indépendants, à condition d'être présentés comme candidat à l'élection du Président de la République par au moins trois cents (300) personnes originaires de toutes les Régions, à raison de trente (30) par Région et possédant la qualité soit de membre du Parlement ou d'une Chambre Consulaire, soit de Conseiller Régional ou de Conseiller Municipal, soit de Chef Traditionnel de premier degré.*

(2) Le candidat investi par un parti politique non représenté à l'Assemblée Nationale, au Sénat, dans un Conseil Régional ou dans un Conseil Municipal doit également remplir les conditions prévues à l'alinéa (1) 2°) ci-dessus applicables aux candidats indépendants. Les dites personnes doivent apposer leurs signatures légalisées par les autorités administratives territorialement compétentes sur les

lettres de présentation. Une même personnalité ne peut apposer qu'une seule signature et pour un seul candidat.»

SE FAIRE INVESTIR PAR UN PARTI AYANT DES ÉLUS COMME SOLUTION

Pour Mathias Eric Owona Nguini, «*c'est de l'imposture que de faire croire que c'est à l'article 15 alinéa 3 de la Constitution qu'il faut se référer dans la loi fondamentale quand on parle de l'élection présidentielle. Si un parti ne peut utiliser la disposition sur la nullité du mandat impératif pour justifier que des élus oints par le suffrage universel après avoir été investis par d'autres partis puissent le représenter; c'est parce que l'article 15 alinéa 3 de la Constitution ne concerne que l'exercice du mandat dans l'instance représentative concernée (l'assemblée nationale)*». Pour bien étayer son argumentaire, le vice-recteur de l'université de Yaoundé 2, évoque l'article 6 de la Constitution qui, en son alinéa 6, dispose que «*Le régime de l'élection à la Présidence de la République est fixé par la loi*». Laquelle loi est matérialisée par le code électoral. Mathias Eric Owona Nguini conclut que «*l'article 6 alinéa 6 de la Constitution (loi fondamentale) est donc la disposition constitutionnelle la plus pertinente pour ce qui regarde l'organisation de l'élection présidentielle*».

A en croire d'autres éminents

juristes, la Constitution et le code électoral camerounais n'accordent aucune chance au marchandage des élus. Pour le Pr Claude Assira, en effet, «*Monsieur Kamto, en tant qu'individu, peut être effectivement investi. Mais il ne peut pas être investi par le Mrc. Parce que le Mrc a fait le choix de ne pas faire les élections. Et donc le fait de n'avoir pas participé aux élections ne lui donne pas la possibilité d'avoir des élus. Et donc n'ayant pas la possibilité d'avoir des élus ne peut investir personne*». C'est aussi l'avis du Pr Louison Ambroise Essomba. Comme bon nombre d'analystes et d'acteurs politiques, les deux juristes pensent que les contorsions juridiques du Pr Maurice Kamto et de ses partisans ne peuvent prospérer devant Elecram et le Conseil constitutionnel.

Le leader du Mrc a pourtant la possibilité de se faire investir par l'un des 17 partis politiques reconnus comme ayant précédemment participé aux élections municipales, législatives, sénatoriales ou régionales. A défaut donc de collecter 300 signatures comme l'exige le code électoral pour une candidature indépendante, il suffit que le Pr Maurice Kamto démissionne du Mrc et sollicite l'investiture de l'un des 17 partis politiques dont les procès-verbaux de participation aux élections sont enregistrés auprès d'Elecram et du Conseil constitutionnel.

Mais le Pr Maurice Kamto sera-t-il assez humble pour reconnaître, enfin, qu'en 2020 il a commis une faute politique grave ? Aura-t-il le courage de payer la facture d'un boycott qui pourrait lui coûter la présidence du Mrc et, partant, déstabiliser son électorat ?

Quoi qu'il en soit, le candidat proclamé du MRC est à la croisée de plusieurs chemins parsemés d'embûches. En faisant enfler la polémique sur une possible investiture par le MRC, il sait pouvoir conserver auprès de ses ouailles fanatisées l'image d'un opposant sérieux dont la candidature à la présidentielle 2025 a été rejetée pour l'unique raison qu'elle constituait la seule véritable menace pour «*le régime dictatorial*» de Paul Biya. Ainsi, il pourrait ne pas perdre la face.

Ive TSOPGUE

■ Gestion des déchets en milieu urbain

La thérapie pour rendre le Cameroun plus propre

La capitale politique du Cameroun a accueilli le 6 mai 2025 l'ouverture des États généraux sur la gestion des déchets en milieu urbain pour deux jours des travaux assortis des mesures concrètes pour faire des déchets un levier de développement.

L'événement placé sous le haut patronage du Premier ministre et coprésidé par les ministères de l'Habitat et du Développement urbain, ainsi que celui de la Décentralisation et du Développement local, a réuni plusieurs membres du gouvernement et de nombreux partenaires engagés pour un environnement urbain plus sain. Mme Célestine Ketcha Courtès, représentant le Premier ministre, a présidé la cérémonie d'ouverture.

Le thème : «*Les déchets, une richesse pour des villes durables et propres, conformément à la vision du Chef de l'État, S.E.M. Paul Biya*», était au centre des échanges qui s'articulaient autour d'une idée principale: valoriser les déchets pour en faire un levier de développement. De la collecte au recyclage, en passant par le tri et la transformation, les participants ont souligné le potentiel économique et écologique de cette filière.

L'objectif de la rencontre de Yaoundé est clair : transformer les déchets urbains en opportunités. Ces assises devaient aboutir à des résolutions concrètes pour faire de la gestion des déchets un moteur de croissance durable au Cameroun, à travers notamment la création d'emplois verts et la promotion d'initiatives locales de valorisation. Une démarche qui s'inscrit dans une dynamique de



développement responsable et inclusif pour nos villes.

Après la séance plénière du premier jour, les travaux se sont poursuivis en ateliers le 07 mai 2025.

Ci-dessous quelques solutions issues de ces assises :

Sur le financement

- Création d'un compte spécial d'affection pour assurer le transfert effectif des ressources (droits d'accises, autres subventions) aux Communes et Communautés urbaines
- Réforme globale du dispositif de financement pour mieux cibler les sources de production des déchets ménagers et assimilés : un Groupe de travail (MINFI, MINHDU, MINDDEVEL, MINEPAT, MINMAP, CAA, FEICOM, Représentants des

Maires) devra faire des propositions au Gouvernement dans un délai de trois mois.

- Mise à contribution des guichets de financement Climat, dont celui du FEI-COM pour appuyer les Communes.
- Augmentation de la part des Communes et des Communautés urbaines dans les opérations de pré-collecte et collecte, dans leur budget.
- Concernant la contractualisation, préparation par les Communautés urbaines des contrats de collecte des ordures en année n-1, et le cas échéant, recours aux Accords- Cadre prévus par l'article 65 du Code des marchés publics.

Sur les infrastructures

- Démarrage cette année

de la construction des plateformes de regroupement des déchets dans les villes de Douala et Yaoundé

- Élimination à terme des bacs à ordures le long des axes
- Face au déficit en infrastructures qui a une incidence sur le coût d'enlèvement, Mise en œuvre, avec l'appui des bailleurs, d'un Programme de construction des infrastructures telles que les Centres de transfert et les Centres de traitement
- Intégration d'un volet déchets solides dans les programmes d'assainissement urbain
- Identification et sécurisation des réserves foncières pour les sites de construction des infrastructures de gestion des déchets

Sur l'économie circulaire

- Transformation de la Feuille de route en cours d'élaboration en un Document de politique nationale sur les ressources en déchets au Cameroun
- Appui de l'Etat sur le budget 2026 aux initiatives présentées lors de l'exposition sur l'économie circulaire
- Ouverture des filières de formation en économie circulaire dans les universités et grandes écoles (Masters, BTS) et lycées techniques.
- Incitation des Communes au tri sélectif dans les ménages
- Incitation à la création des unités (boutiques) de récupé-

ration de certains déchets dont le plastique, en vue d'alimenter la filière de recyclage qui se met place.

- Augmentation de l'utilisation des matériaux issus du recyclage dans les projets urbains.

Sur la gouvernance

- Plusieurs mesures de révision des textes encadrant le secteur, parmi lesquelles:
 - la révision des articles 157 et 241 du code de la décentralisation en vue de l'attribution aux Communes d'arrondissement des compétences en matière de collecte, de tri et de valorisation
 - le renforcement des sanctions en matière d'hygiène et de salubrité dans le code pénal, en portant les contraventions de moins de 5000 à 25 000.

Sur l'organisation de la pré-collecte et participation citoyenne

- l'organisation (découpage) des communes d'arrondissement en zones de pré-collecte confiées chacune à une association de pré-collecte,
- Professionnalisation de la filière de pré-collecte à travers d'une part, les agréments et conventions signés avec les Communes pour encadrer les opérations de pré-collecte, notamment le déversement des ordures, et d'autre part, l'appui de l'Etat en matériels aux communes, dont des tri-cycles
- l'organisation des journées de propreté générale encadrées par les comités de quartier sous la supervision des maires et des autorités administratives.

Pour s'assurer de la mise en œuvre de ces mesures, il est prévu dans les prochaines semaines la mise en place d'un Comité interministériel de suivi de la Feuille de route sur la gestion des ressources en déchets. Il a également été recommandé aux associations des Maires de mettre en place des groupes de travail dédiés au suivi de l'implémentation.

Henri Donatien AYANG



■ Visite de travail dans le Septentrion

Une semaine de dynamisme, d'action et d'intenses activités pour Paul Atanga Nji

La semaine dernière a été marquée par une intense activité du Ministre de l'Administration Territoriale (MINAT), Paul Atanga Nji, dans le septentrion camerounais. Entre une inspection cruciale de l'aéroport international de Garoua et une distribution d'aide humanitaire aux sinistrés de l'Adamaoua, le ministre a démontré une fois de plus son engagement envers les populations et le développement du pays.

Le dynamisme du ministre Paul Atanga Nji et sa présence sur le terrain témoignent de sa volonté de résoudre les problèmes et d'assurer la cohésion nationale.

Garoua : Accélération des travaux aéroportuaires pour le Hajj 2025

Le 8 mai 2025, le MINAT, accompagné du Ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngale Bibehe, s'est rendu à l'aéroport international de Garoua pour une inspection des travaux de réhabilitation. Cette visite, effectuée en prévision du Hajj 2025, avait pour objectif de s'assurer du bon déroulement des travaux et de leur achèvement dans les délais impartis. Les deux ministres ont rencontré les équipes de la SOTCOCOG S.A chargées de la réalisation des travaux. Après une évaluation minutieuse de l'avancement des travaux, les ministres ont assuré que ceux-ci seraient achevés dans un délai de 14 jours, soit avant le 22 mai 2025, sept jours avant le début officiel du Hajj.

Cette intervention rapide et déterminée du Ministre de l'Administration Territoriale et du Ministre des Transports a permis de rassurer les populations et les pèlerins. La présence des directeurs généraux de la Société de développement aéroportuaire (ADC) et de l'Autorité de l'aviation civile a garanti le respect des normes internationales. L'implication du gouverneur de la région du Nord, Jean Abate Edi'i, et d'autres autorités administratives a souligné l'importance de cette opération pour la région. En dénonçant les fausses informations circulant sur une éventuelle fermeture de l'aéroport et le report des pèlerins sur Douala, Atanga Nji a démontré son souci de transparence et de communication claire envers la population, calmant ainsi les inquiétudes. La visite s'est conclue par une séance de travail à huis clos et des prières des imams de Garoua et de Sabongari pour le président Paul Biya et le peuple camerounais, témoignage de la reconnaissance des populations pour l'enga-

Quelques images de la visite du Minat dans le Septentrion



gement du gouvernement.

Adamaoua : Solidarité gouvernementale face aux sinistrés du Mbéré

Quelques jours plus tard, le

10 mai 2025, Paul Atanga Nji a poursuivi son action en se rendant à Meiganga dans la région de l'Adamaoua. Cette fois, sa visite était motivée par la nécessité d'apporter une assistance humanitaire aux plus

de 500 sinistrés des arrondissements de Meiganga, Djohong et Ngaoui, gravement affectés par de fortes pluies diluviennes survenues entre le 31 mars et le 25 avril 2025.

Accompagné du gouverneur de la région, Kildadi Taguiéké Boukar, le MINAT a présidé la distribution de dons aux familles touchées. Ce geste de solidarité gouvernementale traduit la volonté du président Paul Biya et de son gouvernement de venir en aide aux populations les plus vulnérables. Le don, composé de kits de couchage, de kits hygiéniques et de produits alimentaires d'urgence, a permis de soulager les souffrances des sinistrés. Le maire de Meiganga, Aboubacar Kombo, a exprimé la gratitude des populations à l'endroit du président Biya pour cette intervention rapide et efficace. Les bénéficiaires ont également exprimé leur reconnaissance pour la sollicitude du Chef de l'État envers les populations en difficulté.

Conclusion : Un engagement total pour le développement du Cameroun

Les actions menées par le Ministre Paul Atanga Nji dans le septentrion camerounais illustrent son engagement constant envers le développement et le bien-être des populations. Sa présence sur le terrain, son implication directe dans la résolution des problèmes, sa rapidité d'intervention et sa communication claire envers la population prouvent son dynamisme et son dévouement. Ces actions concrètes démontrent une fois de plus sa volonté de travailler au service des Camerounais, quelles que soient les circonstances. L'efficacité et la réactivité de ses interventions confirment son rôle clé dans la gestion des situations d'urgence et le développement du Cameroun. La réussite de ces deux missions confirme la vision du gouvernement dans sa volonté de relever les défis du pays en matière d'infrastructures, de gestion des catastrophes et de solidarité nationale. L'efficacité et le professionnalisme de Paul Atanga Nji sont des atouts majeurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement harmonieux du Cameroun.

Henri MEKANA

■ Eau embouteillée

Et si Camwater embouteillait aussi sa réputation ?

Entre diversification stratégique et brouillage de mission publique, une lecture croisée du projet d'eau en bouteille de l'entreprise publique camerounaise.

1- Quand les robinets se taisent... et que la rue parle fort

Ce matin, Douala s'est réveillée avec une question qui pique. Sur Radio Balafon, la matinale de Cyrille Bojiko — figure bien connue du micro et des débats qui dérangent — jette un pavé dans une flaque sèche:

“La Camwater veut vendre de l'eau en bouteille... pendant que les robinets restent à sec. Quelle est sa vraie mission ? Fournir de l'eau... ou faire du chiffre ?”

L'interrogation, brute et directe, résonne comme un électrochoc. Et en quelques minutes, la page Facebook de la radio s'embrace. Les auditeurs, habitués aux coupures et aux seaux de dépannage, s'expriment sans filtre. Certains crient à la trahison de mission, d'autres à une opportunité mal expliquée, beaucoup à un manque de respect institutionnel.

Le débat s'installe. Il dépasse les studios. Dans les taxis, les marchés, les salons de coiffure, les groupes WhatsApp, on commente, on ironise, on s'indigne:

«Quel est le domaine d'activité stratégique de la Camwater ?» s'interroge Cyrille au micro de Marie-Flore.

Derrière cette question en apparence simple, se cache une véritable crise de perception. Car quand une entreprise publique, encore en difficulté pour assurer une desserte stable d'eau potable, décide de se lancer dans l'embouteillage d'eau, elle ne prend pas seulement une décision industrielle. Elle engage sa réputation, son ADN, sa légitimité même. Et dans un contexte socio-économique tendu, ce qui devait être un appel à manifestation d'intérêt technique devient un test politique et symbolique.

Faut-il y voir un tournant stratégique audacieux ? Ou un pari mal préparé en termes d'image, de pédagogie et de rapport à l'usager ? Car embouteiller l'eau, ce n'est pas seulement produire un nouveau format : C'est aussi changer de narration, d'intention perçue, de posture publique.

2- Lecture stratégique de la décision

Diversification économique ou brouillage de mission publique?

Quand Camwater publie un appel international à manifestation d'intérêt pour construire des unités d'ultrafiltration et d'embouteillage dans cinq grandes villes du Cameroun, elle n'annonce pas seulement un projet industriel. Elle s'invite dans un marché ultra-concurrentiel, dominé par des acteurs privés, et envoie un signal : “Nous ne serons plus uniquement distributeurs d'un service public. Nous devenons aussi producteurs d'un bien de consommation.” Ce mouvement soulève immé-



diatement trois hypothèses stratégiques majeures.

1/ Une diversification économique sous contrainte

Le sous-financement chronique, la faible rentabilité structurelle du modèle de desserte en eau potable, les pertes techniques et commerciales, la vétusté du réseau : Camwater est confrontée à une équation économique difficile. Dans ce contexte, se lancer dans l'embouteillage peut être lu comme un moyen de diversifier les sources de revenus, à travers une activité plus facilement monétisable, calibrée pour un marché soluble.

Le discours sous-jacent pourrait être: *“La rentabilité de l'eau embouteillée pourrait servir à soutenir les investissements dans le réseau public.”*

Mais attention : l'opinion ne pardonne pas les narrations floues. Si le projet est perçu comme une échappatoire financière, ou pire, comme une marchandisation d'un bien public au profit d'intérêts privés, l'effet de rejet pourrait être immédiat.

2/ Une tentative de valorisation d'actifs dormants

Camwater contrôle des ressources, des infrastructures et des savoir-faire techniques. Embouteiller l'eau pourrait apparaître comme une volonté de valoriser des actifs existants, sans dépendre

exclusivement du budget de l'État.

Une logique proche de celle des entreprises publiques qui se réinventent en *“entreprises de solutions”*: Eau, énergie, data, mobilité — la frontière entre service public et acteur économique se fait plus poreuse.

Mais cette stratégie exige une transparence totale sur la gouvernance du projet, les partenaires choisis, les retombées attendues, au risque de nourrir le soupçon d'une privatisation déguisée.

3/ Un risque de brouillage d'image

Le danger majeur reste le conflit symbolique entre deux rôles :

- D'un côté, le distributeur d'un droit fondamental, l'eau potable, attendu partout et par tous, même dans les zones non rentables.

- De l'autre, le producteur d'un produit de niche, destiné à ceux qui peuvent se l'offrir, avec des marges plus confortables, des circuits commerciaux, et des logiques de branding.

Cette dualité peut brouiller le message institutionnel. Un citoyen privé d'eau courante aura-t-il envie d'acheter “Eau Camwater Premium” au supermarché ? C'est ici que la communication devient cruciale. L'intention stratégique doit être expliquée, argumentée, assumée — ou révisée.

3. Analyse marketing : une eau

publique dans un marché privé saturé

Camwater, nouvelle venue sur l'étagère ?

Entrer sur le marché de l'eau embouteillée en 2025 n'a rien d'une sinécure. Le terrain est déjà bien occupé. À la différence du réseau de distribution publique — où l'entreprise est en situation quasi-monopolistique — le marché de l'eau en bouteille est régi par des règles de concurrence, de perception de valeur et de préférence de marque.

Camwater, jusque-là associée à des canalisations, des factures impayées, des tuyaux crevés... devra composer avec un capital-image déjà chargé, souvent négatif, pour espérer exister dans un rayon où l'émotion prime sur la mission.

Positionnement produit : pureté ou patriotisme ?

Le branding de l'eau embouteillée repose depuis longtemps sur trois piliers :

- La pureté (source naturelle, qualité de filtration, certification)
- Le style de vie (bien-être, sport, famille, premium)
- La confiance (régularité, sécurité, réputation)

Dans ce paysage, quelle place pour une bouteille siglée Camwater ?

- Une marque d'État peut-elle inspirer fraîcheur, santé et bien-être ?

- L'imaginaire collectif autour de Camwater permet-il de vendre une eau "clean", "safe", "premium" ?

Sans un rebranding partiel ou total, difficile d'imaginer l'eau Camwater concurrencer Tanguï ou Supermont sur les seuls critères de goût et de design. Il faudra donc:

- Soit créer une marque-fille, avec un univers distinct (ex. : "Source Nationale", "Éclat", "Aqua Cité")

- Soit assumer un branding 100 % public, positionné sur la fierté nationale, la traçabilité publique et le prix citoyen. Une eau "par et pour les Camerounais", garantie sans spéculation.

Un marché dynamique, mais segmenté

À Douala et Yaoundé

- Marchés saturés mais en croissance constante.

- Très forte compétition, forte visibilité exigée.

- Les détaillants exigent des marges, les consommateurs de la constance.

À Bafoussam, Limbé, Maroua

- Marchés plus fragmentés.
- Moins d'acteurs majeurs, mais dis-

■ Eau embouteillée

Et si Camwater embouteillait aussi sa réputation ?

tribution plus complexe.

- Perception de l’eau embouteillée encore liée au statut social.

Si Camwater positionne son produit comme une eau fiable, accessible et locale, elle pourrait répondre à une attente réelle dans ces villes où les marques premium peinent à s’implanter solidement.

Le risque d’ironie populaire

C’est ici que le marketing croise la réputation. L’image d’une entreprise publique souvent critiquée risque d’entraîner une réception sarcastique du produit :

“Après les coupures, voici les bouchons.”

“Camwater ? L’eau sera peut-être en rupture comme au robinet.”

“Bouteille gratuite avec chaque interruption de service.”

Ce cynisme anticipable doit être traité non pas par le silence, mais par une stratégie narrative maîtrisée, qui prend acte des critiques tout en expliquant la vision long terme.

4. Diagnostic réputationnel de Camwater : entre service publics sous pression et image publique fragile

Avant de vendre de l’eau en bouteille... faut-il d’abord réparer les canalisations de l’image ?

Dans l’univers de la communication publique, la réputation est un actif stratégique non comptabilisé, mais dont le poids est décisif. Et aujourd’hui, Camwater paie encore le prix d’une image endommagée, fragilisée par des années de dysfonctionnements visibles, de silences institutionnels, et d’une relation compliquée avec ses usagers.

Un historique de frustrations accumulées

Dans l’imaginaire collectif camerounais, Camwater n’est pas une marque : c’est une administration. Et cette administration est souvent associée à :

- Des coupures chroniques d’eau, même dans les zones urbaines dites “prioritaires”
- Des délais interminables de branchement ou de réparation
- Des factures incompréhensibles, parfois injustifiées
- Des interventions clientèles lentes ou inexistantes

Dans ce contexte, l’opinion publique ne voit pas Camwater comme un acteur “fiable”, encore moins comme un innovateur.

Une méfiance citoyenne amplifiée par les réseaux sociaux

L’ère numérique n’arrange rien. Sur Facebook, Twitter ou WhatsApp, Camwater est régulièrement tourné en dérision, transformé en même vivant dès qu’une panne persiste ou qu’une cou-

pure d’eau dure plusieurs jours.

Ce capital réputationnel dégradé est l’un des plus gros risques pour le projet d’embouteillage : là où une entreprise privée ferait une annonce commerciale classique, Camwater s’expose à une réception émotionnelle et politique.

Le risque d’un rejet narratif

En lançant ce projet sans accompagnement stratégique fort, Camwater s’expose à des narratifs corrosifs, prévisibles et redoutablement viraux :

“Ils ne savent pas remplir les réservoirs, mais veulent remplir des bouteilles?”

“Service public abandonné, marketing privé activé.”

“Un projet pour les investisseurs, pas pour les abonnés.”

Ce type de lecture, moralement accusatoire, peut se diffuser plus vite que les intentions réelles du projet.

Perception du leadership : technicité perçue, communication absente

Le top management de Camwater est reconnu pour sa compétence technique, mais sa prise de parole publique reste rare, souvent défensive, ou purement institutionnelle. Or, un projet aussi symbolique exige des visages, des récits, des convictions partagées.

L’enjeu n’est pas seulement de livrer de l’eau propre en bouteille. C’est de construire une promesse publique crédible.

Vulnérabilités majeures à traiter rapidement

- Une opinion volatile, prompt à juger sur la base d’émotions, pas d’indicateurs.
- Une presse souvent critique, guettant les failles plus que les progrès.
- Une société civile vigilante, qui peut relayer des lectures idéologiques du projet.
- Une jeunesse numérique sarcastique, qui n’épargne rien ni personne.

5. Communication stratégique recommandée

Maîtriser le récit avant qu’il ne vous échappe

Si l’annonce de l’appel à manifestation d’intérêt a ouvert la voie à des interprétations multiples — et souvent négatives — c’est parce qu’elle a été lancée comme une décision technique dans un espace symbolique. Or, tout projet public touchant à un bien vital comme l’eau est d’abord une affaire d’adhésion narrative. Ce n’est pas seulement la qualité du projet qui compte, mais la qualité du récit autour du projet.

1. Clarifier les objectifs avec pédagogie

Avant de parler de bouteilles, il faut

expliquer le “pourquoi” :

- Est-ce un projet pour valoriser des excédents ?
- Un moyen de générer des revenus pour financer la maintenance du réseau existant ?
- Une réponse à une demande spécifique dans des zones sensibles ou touristiques ?
- Une opportunité d’exportation vers des zones sans infrastructure fiable ?

Il faut construire un discours clair, humble, précis, qui distingue les objectifs économiques des obligations de service public.

Ma recommandation : publier une note stratégique vulgarisée, un mini-site dédié ou une série de vidéos pédagogiques expliquant le projet étape par étape.

2. Créer une marque distincte ou totalement assumée

Deux options s’offrent à Camwater

Option 1 : Créer une marque fille indépendante

- Nom, logo, univers graphique différencié
- Positionnement axé sur la fraîcheur, la qualité, l’impact local
- Éviter le transfert direct des critiques faites à Camwater vers le produit

Option 2 : Assumer un branding national

- Eau publique, traçable, souveraine
 - Positionnement citoyen : "L’eau du peuple, pour le peuple"
 - Prix maîtrisé, bénéfices réinvestis
- Dans tous les cas, le branding ne peut pas être un simple exercice graphique. Il doit porter une vision.

3. Donner la parole au management et aux usagers

L’absence de voix humaines affaiblit toute communication institutionnelle. Il faut humaniser le projet, avec des prises de parole fortes :

- Du top management (DG, directeurs régionaux)
 - D’experts partenaires (ingénieurs, nutritionnistes, économistes)
 - De consommateurs tests (ménages, petits commerçants, jeunes)
- Recommandation : organiser des “roadshows d’écoute” dans les villes concernées, des panels citoyens, ou encore des formats de FAQ interactives avec des influenceurs locaux.

4. Anticiper la critique, ne pas la fuir

Ce projet suscitera des résistances. Il faut s’y préparer et non les ignorer.

- Créer une cellule de veille active pour répondre aux fausses informations
- Préparer des éléments de langage pour les journalistes, porte-parole et influenceurs partenaires
- Intégrer des indicateurs d’impact so-

cial et économique dans la communication : emplois créés, économies générées, zones desservies.

Ma recommandation : animer un espace régulier de “camwater transparence” sur les réseaux sociaux, avec publication de chiffres clés et avancement du projet.

5. Inclure la société civile et les relais de confiance

L’eau est un sujet sensible, presque sacré.

- Impliquer les associations de consommateurs, ONG locales, représentants religieux ou communautaires, pour éviter les suspicions d’exclusion ou de privatisation rampante.

Ma recommandation : lancer un comité consultatif autour du projet, avec des membres indépendants, pour évaluer la conformité aux intérêts collectifs.

Une bouteille ne suffit pas à faire oublier un robinet sec. Mais elle peut, si elle est bien pensée, redonner confiance à un service public.

Le projet d’embouteillage de la Camwater n’est pas un scandale en soi. C’est même, dans l’absolu, une initiative légitime, à condition qu’elle s’inscrive dans une logique de valorisation intelligente des ressources, au service du bien commun. Mais ce que l’on gagne en ambition industrielle, on peut le perdre très vite en acceptabilité sociale, si l’on oublie que l’eau est un sujet d’émotion, pas seulement d’ingénierie.

Oui, l’Afrique a besoin de services publics qui osent se réinventer.

Oui, nos entreprises d’État doivent trouver des relais de croissance, se moderniser, faire mieux avec moins. Mais cela ne peut se faire contre la population, ni hors sol, ni sans une pédagogie courageuse.

Camwater ne joue pas seulement une carte économique. Elle joue sa crédibilité. Sa transformation. Son inscription dans une nouvelle ère. Une ère où la performance se mesure aussi à la confiance, où la rentabilité doit rimer avec responsabilité, et où la marque publique ne peut plus ignorer les lois du marché... ni celles de la rue.

Ce projet d’eau embouteillée peut être une réussite stratégique, une leçon de transformation publique maîtrisée. Ou un cas d’école de rejet narratif mal anticipé.

Tout dépendra de la réponse à une seule question :

Camwater vend-elle juste de l’eau ? Ou tente-t-elle enfin de rebâtir sa réputation, goutte à goutte ?

Par Alexandre SIEWE

Conseil en Communication stratégique – Analyste réputationnel – Directeur Stratégie et Développement, Hémisphère Africa- Abidjan

■ Optimisation de la gestion de l'eau

Camwater passe au numérique avec le système d'information géographique

La Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater) a amorcé une transformation numérique majeure avec l'adoption prochaine d'un Système d'Information Géographique (SIG). Une révolution technologique pour mieux cartographier, planifier et gérer les infrastructures hydrauliques. Un atelier réunissant les responsables de Camwater et de la société Sitinfra s'est tenu à l'Hôtel Star Land de Douala le 07 mai 2025.

Le dynamisme du Directeur Général de Camwater, le Dr Blaise Moussa, a été au cœur de cette initiative ambitieuse. Sous son impulsion, l'entreprise s'engage résolument dans une modernisation profonde, reconnaissant les limites des méthodes traditionnelles de gestion de ses infrastructures. L'atelier, qui s'est déroulé dans une ambiance de travail intense à l'hôtel Star Land de Douala, a permis d'explorer en détail les nombreuses potentialités du Système d'information géographique pour améliorer significativement les services fournis par Camwater à la population camerounaise.

Les méthodes traditionnelles de gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement, caractérisées par un manque de centralisation des données, des interventions lentes et des difficultés d'archivage, ont longtemps freiné l'efficacité de Camwater. Le SIG se présente comme la solution idéale pour pallier ces lacunes et propulser l'entreprise vers un nouveau niveau d'excellence. Le Dr Moussa, conscient de l'urgence de cette transformation, a mis en place une stratégie claire et ambitieuse, plaçant le SIG au cœur du plan de modernisation de Camwater.

L'intégration du SIG permettra à Camwater de réaliser des avancées considérables dans plusieurs domaines :

- Une planification et un suivi améliorés

Le SIG offrira une vision globale et précise du réseau, grâce à la géolocalisation de tous les équipements et infrastructures. Cette cartographie détaillée permettra une planification plus efficace des travaux de maintenance, qu'ils soient préventifs, prédictifs ou correctifs. La capacité de suivi en temps réel des points critiques du réseau permettra une intervention rapide et efficace en cas de problème, minimisant ainsi les perturbations du service. L'analyse des performances de la gestion de la maintenance, facilitée par le SIG, permettra une prise de décision éclairée et une optimisation des ressources.

- Une gestion optimisée des données

La centralisation de toutes les données techniques, géographiques et administratives au sein d'une base de données



unique et accessible permettra une meilleure coordination des actions et une amélioration de la transparence. Le SIG facilitera le partage d'informations entre les différents services de Camwater, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle. La traçabilité des interventions et des évolutions du réseau sera également garantie, permettant un suivi précis de l'état des infrastructures.

- Une amélioration significative de la qualité de service

Grâce à la rapidité des interventions permise par le SIG, Camwater pourra réduire significativement les pannes et les interruptions de service. La détection rapide des fuites, notamment, permettra de limiter les pertes d'eau, une préoccupation majeure pour une gestion durable des ressources hydrauliques du pays. La capacité d'identification des zones non desservies permettra également de planifier efficacement les extensions du réseau, améliorant ainsi l'accès à l'eau potable pour un plus grand nombre de citoyens.

- Une meilleure gestion financière

Le SIG permettra à Camwater d'améliorer sa gestion financière grâce à une meilleure connaissance de sa clientèle. La géolocalisation des compteurs simplifiera la lecture de la consommation et le calcul des redevances, minimisant les erreurs et les pertes financières. La gestion des paiements de factures via une plateforme en ligne facilitera les transactions et permettra un suivi en temps réel des redevances. L'identification des abonnés en retard de paiement et des zones à fort potentiel fiscal permettra d'optimiser la col-

lecte des recettes.

- Un outil puissant pour la prise de décision

Le SIG est bien plus qu'un simple outil de gestion ; il est un véritable instrument d'aide à la décision. En combinant les données géographiques et les données attributaires, le SIG permettra à Camwater d'analyser les performances de ses réseaux, d'identifier les faiblesses et les points à améliorer, et de plani-

fier efficacement les actions de renouvellement et d'amélioration des infrastructures. Cette capacité d'analyse permettra une allocation plus efficace des ressources et une meilleure optimisation des investissements.

L'atelier a mis en lumière l'importance de la personnalisation des applications du SIG pour répondre aux besoins spécifiques de Camwater. La flexibilité du système permettra d'adapter les fonctionnalités aux probléma-

tiques particulières rencontrées par l'entreprise, garantissant une solution sur mesure, efficace et durable.

Le projet de mise en place du SIG représente un tournant décisif pour Camwater. Il s'agit d'une initiative ambitieuse et visionnaire qui témoigne de la volonté de l'entreprise de se moderniser et de s'adapter aux défis de la gestion durable des ressources en eau. Le leadership dynamique du Dr Blaise Moussa et l'expertise de Sitinfra sont des atouts majeurs pour la réussite de ce projet, dont les retombées positives pour la population camerounaise seront incontestables. La modernisation de Camwater, pilotée par le SIG, contribuera ainsi à un meilleur accès à l'eau potable et à un système d'assainissement plus performant pour tous les Camerounais. Le SIG représente ainsi une pierre angulaire de la stratégie de développement durable du secteur de l'eau au Cameroun. L'avenir s'annonce prometteur, grâce à l'engagement de Camwater et à sa vision innovante.

Henri MEKANA

■ Contrôles routiers abusifs de la licence spéciale S6

Le rappel à l'ordre de Jean Ernest Ngallè Bibéhè

Dans un communiqué rendu public le 13 mai 2025, le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè condamne les abus constatés lors des contrôles routiers concernant la présentation de la licence spéciale de catégorie S6.

Pour mettre fin à ce qu'il qualifie de harcèlement lors des contrôles routiers, le ministre des Transports «porte à la connaissance de l'opinion publique qu'il a constaté que les usagers de la route, propriétaires de véhicules utilitaires, notamment les pick-up et engins des travaux sont constamment harcelés lors des contrôles routiers, où il leur est demandé la licence spéciale de catégorie S6, exigée pour le transport routier de marchandises pour compte propre.»

Jean Ernest Ngallè Bibéhè rappelle dans le communiqué, et ce, pour la bonne compréhension de tous, que la licence spéciale S6, selon les dispositions du décret n° 2022/8801/PM du 10 octobre 2022 «donne accès à l'activité nouvelle, spécifique ou ponctuelle de



transporteur à une personne physique ou morale qui effectue le transport routier de marchandise à but lucratif pour son propre compte.»

Dans cette logique, le ministre des Transports précise que «ladite licence est exigée pour les véhicules légers ou lourds utilisés pour la livraison ou le transport

de marchandises.»

En outre, «les véhicules à usage personnel dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes, ainsi que les véhicules de prestation de services affrétés pour le transport du personnel ou des équipements de travail ne sont pas soumis à cette licence spéciale S6», précise le communiqué du Ministre. Et de conclure que «les véhicules de types sus-cités qui seraient sous le coup des sanctions nées du contrôle abusif des licences spéciales S6 doivent être élargis.»

Les agents des contrôles routiers concernés sont donc appelés à respecter scrupuleusement les directives du ministre des Transports afin d'éviter des désagréments souvent constatés lors des contrôles routiers.

Alex MBEMA

■Promotion Made in Cameroon

Luc Magloire Mbarga Atangana apprécie la valorisation des produits locaux

Le Ministre du Commerce, Luc Magloire Atangana Mbarga, a procédé vendredi 9 mai 2025 au lancement officiel de «La Quinzaine du Made In Cameroon» dans les supermarchés Carrefour. Cette initiative, portée par le groupe CFAO Consumer Retail, s'inscrit dans une dynamique de valorisation continue des produits locaux.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance festive, le membre du gouvernement a effectué une visite guidée des différents rayons et stands, constatant avec satisfaction la diversité et la qualité des produits camerounais exposés. «Je constate que, d'une année à l'autre, le Made in Cameroon avance à pas de géant, et c'est bon qu'il en soit ainsi», s'est réjoui le Ministre.

Les chiffres présentés témoignent d'une intégration substantielle des produits locaux dans l'offre de la chaîne de distribution. Selon Philippe Marcollon, Directeur général de CFAO Retail Cameroun, «les produits Made In Cameroon représentent 40% de l'assortiment alimentaire chez Carrefour et 25% de l'offre totale». Sur les 15.000 références disponibles en magasin, plus de 3.500 sont issues de la production nationale. Plus impressionnant encore, ces produits génèrent 45% du chiffre d'affaires alimentaire et constituent 75% des volumes vendus dans cette catégorie.

Cette performance remarquable illustre non seulement l'attrait croissant des consommateurs pour les produits locaux, mais également la capacité des producteurs camerounais à répondre aux exi-



gences de qualité et de régularité imposées par la grande distribution.

Pour Luc Magloire Mbarga Atangana, cette montée en puissance du Made in Cameroon répond à une nécessité stratégique. «Le monde est fait d'incertitude avec la dérégulation des chaînes d'approvisionnement et les politiques de plus en plus protectionnistes qui sont mises en place par les États fournisseurs», a-t-il souligné, avant d'ajouter : «Il est im-

portant de pouvoir avoir une quasi-autonomie locale pour être à l'abri de ces nombreuses crises du marché international. Si vous n'assurez pas votre approvisionnement, vous vous mettez en danger».

Dans cette optique, l'initiative portée par CFAO Retail et les producteurs locaux contribue à renforcer la résilience économique du pays. «Ce qui est fait par nos opérateurs et qui est porté par la grande distribution notamment,

est de nature à nous mettre à l'abri», a affirmé Luc Magloire Mbarga Atangana. Le Ministre n'a pas manqué de rappeler les perspectives qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour les producteurs camerounais. «À partir de notre autonomie, nous pouvons sortir de notre écosystème local pour aller investir les différents marchés qui se présentent à nous. Il faut que nos producteurs aient en perspective le vaste marché africain»,

a-t-il déclaré.

Loin d'être un simple slogan, la Zlecaf représente «une réalité concrète depuis deux ans» et «un marché d'un milliard trois cent millions de consommateurs». Une opportunité considérable que les producteurs camerounais sont invités à saisir, après avoir consolidé leur position sur le marché national.

La diversité des produits présentés lors de cette quinzaine montre bien la vitalité du secteur productif camerounais. De l'agroalimentaire à la cosmétique, du textile à la mode, en passant par les articles décoratifs, l'offre Made in Cameroon ne cesse de s'étoffer et de se diversifier.

Le Ministre du Commerce a par ailleurs salué «la prise de conscience de plusieurs producteurs qui ont compris qu'un marché s'entretient» et que «la production doit être permanente» pour répondre aux attentes des consommateurs et garantir la pérennité des débouchés.

Jean Pierre Mbanga, président de Legaci Legends Association, plateforme ayant réuni tous les exposants participant à cette campagne, s'est félicité de l'engagement des producteurs locaux et de la qualité de leurs produits.

Henri Donatien AYANG

■Don de sang

Sources du pays et l'Hôpital Laquintinie main dans la main

Le personnel de cette entreprise agroalimentaire citoyenne a fait preuve utile lors d'une opération de collecte de sang, déroulée le 10 mai 2025.

Dans une note publiée par la cellule de communication de l'Hôpital Laquintinie, cette activité a été menée en partenariat entre l'Hôpital Laquintinie (Département de biologie clinique) et Sources du pays (cellule de santé).

Une équipe de l'Hôpital Laquintinie conduite par le Dr Essola Kikie épouse Etaba, Chef département adjoint biologie clinique, s'est déployée à cet effet, au sein des installations de cette entreprise basée dans la zone industrielle de Bonabéri.

La note invite le personnel des autres entreprises à faire comme celui de Sources du pays pour sauver des vies. Il s'agit d'une opération qui relève de la responsabilité sociétale des entreprises qui nécessite une grande adhésion parce qu'elle participe à sauver des vies.

Profitant de cet acte majeur de santé publique, l'Hôpital Laquintinie rappelle ci-après les critères d'éligibilité requis pour faire don de son sang :

- Avoir un âge de 18-60 ans
- Ne pas être à jeûne
- Ne pas avoir de menstruations
- Ne pas être enceinte
- Ne pas avoir accouché depuis moins de 6 mois
- Ne pas allaiter



- Ne pas avoir donné son sang il y a moins de 4 mois pour une femme et 3 mois pour un homme
- Avoir une tension artérielle diastolique comprise habituellement entre 50 et 100mmHg, systolique entre 100 et 160mmHg
- Avoir une concentration sanguine en hémoglobine (habituellement comprise entre 12 et 15 g/dl) chez les femmes et 13 et 18 chez les hommes
- Avoir une fréquence cardiaque de 50 pulsations-mi-

nute à 100 pulsations-minutes.

Pourquoi donner son sang ?

Les avantages du don de sang à l'Hôpital Laquintinie. Après avoir fait don de votre sang pour sauver une vie, l'Hôpital Laquintinie vous offre gratuitement un bilan d'analyse contre :

- Le Vih
- Les Hépatites B et C
- La Syphilis

Vous bénéficierez également de toutes les informations sur votre groupe sanguin

Par ailleurs :

- L'entretien médical permet de déceler des pathologies et de référer rapidement une personne en bonne santé apparente.

- Les cellules sanguines sont régulièrement renouvelées lorsqu'on fait des dons de sang.

- Un seul don de sang peut sauver trois (3) vies et procure une sensation de bien-être psychologique.

- Le don volontaire permet de maintenir le stock constant et de réduire le risque d'infections.

Ne l'oublions pas, donner du sang, c'est sauver des vies.

Alex MBEMA

Source : Celcom/Laquintinie

■ Décentralisation, développement et cohésion nationale

La vision futuriste du Dr Henri Eyebe Ayissi

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, le Dr Henri Eyebe Ayissi, est une figure incontournable du paysage politique camerounais. Son action gouvernementale, marquée par un dynamisme sans faille et une vision éclairée, contribue significativement à la protection du patrimoine foncier national, à la promotion du vivre ensemble et au développement des jeunes. Sa loyauté indéfectible au Chef de l'État et son leadership politique fort sont des atouts inestimables pour le parti au pouvoir.

Le Dr Henri Eyebe Ayissi a insufflé une nouvelle dynamique au sein du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, un secteur longtemps confronté à des défis majeurs. Il a mis en place une réforme ambitieuse visant à sécuriser les terres camerounaises, notamment les biens de l'État, souvent victimes de spoliations et d'accaparements illégaux. Le Ministre a modernisé les systèmes de gestion foncière, introduisant des technologies de pointe pour un meilleur suivi et une transparence accrue. Cette réforme a non seulement amélioré l'efficacité administrative mais aussi renforcé la confiance des investisseurs nationaux et internationaux. Des mécanismes de réclamation et de résolution des litiges fonciers ont été renforcés, traduisant une volonté politique de protéger les droits légitimes de tous les citoyens.

Au cœur de la vision du Dr Eyebe Ayissi se trouve la décentralisation. Conscient de l'importance d'une gestion foncière à proximité des populations, il a engagé un vaste programme de transfert de compétences et de responsabilités aux niveaux régional et local. Cette approche participative encourage l'implication des communautés dans la gestion de leurs propres terres, promouvant ainsi un sentiment d'appropriation

et de responsabilité. Le Ministre a veillé à encadrer cette décentralisation par des formations ciblées pour les acteurs locaux, leur dotant des outils et des compétences nécessaires à une gestion efficace et transparente des ressources foncières dans leurs localités respectives. Cette politique ambitieuse contribue non seulement à mieux gérer le foncier, mais aussi à renforcer la cohésion sociale en impliquant les populations dans les processus de décision.

La politique du Ministre en matière de ressources humaines est tout aussi remarquable. Dans une vision de l'unité nationale et du vivre ensemble, il a nommé des collaborateurs compétents issus de toutes les régions et tribus du Cameroun. Cette diversité au sein de son équipe traduit sa volonté de promouvoir un esprit d'inclusion et de représenter toutes les composantes de la société camerounaise. La parité homme-femme est également une préoccupation majeure dans ses choix, reflétant une volonté de promouvoir l'égalité des chances.

L'engagement du Dr Eyebe Ayissi en faveur du développement des jeunes, particulièrement dans le département de la Lekie, est un autre aspect notable de son action. Il a mis en place plusieurs programmes visant à promouvoir l'entrepreneuriat agricole chez les



jeunes et à les intégrer davantage dans la vie économique du département. Ces programmes incluent des formations professionnelles, des aides financières et l'accès à des ressources adéquates. Par le biais de ces initiatives, il encourage ainsi la création d'emplois et renforce les capacités des jeunes, assurant à la fois le développement économique et la promotion de la stabilité sociale. Grâce à ces actions, le Dr Eyebe Ayissi contribue directement à l'épanouissement des jeunes et à un avenir plus prospère pour la région de la Lekie.

Loyauté et dynamisme politique
Au-delà de ses réalisations

concrètes, c'est la loyauté et le dynamisme politique du Dr Henri Eyebe Ayissi qui impressionnent. Son indéfectible fidélité au Chef de l'État et son engagement sans réserve au sein du parti au pouvoir contribuent à la stabilité politique du Cameroun. Il est un acteur essentiel dans la politique nationale, faisant preuve d'une grande capacité d'écoute et d'ouverture au dialogue. Son implication dans les initiatives politiques et son travail acharné sont une source d'inspiration pour ses pairs et un gage d'efficacité pour les politiques mises en œuvre par le gouvernement. Dans un contexte politique souvent complexe, son rôle de fédérateur et sa capacité à rassembler

sont des atouts précieux pour le maintien de la cohésion nationale.

En conclusion, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, le Dr Henri Eyebe Ayissi, incarne par sa personnalité et ses actions, une nouvelle vision de la gestion publique au Cameroun. Sa réforme du système foncier, son engagement pour la décentralisation, la promotion du vivre ensemble, son action en faveur du développement des jeunes, et sa loyauté au Chef de l'État font de lui un acteur essentiel du développement du Cameroun. Son leadership positif et son dévouement envers son pays sont un modèle pour les générations futures, et un gage d'un avenir meilleur pour le peuple camerounais. Son dynamisme et sa vision ont permis de moderniser le secteur des domaines, du cadastre et des affaires foncières, contribuant ainsi à la sécurité foncière, à la promotion du développement économique, et à la construction d'un Cameroun plus juste et équitable pour tous. Son action démontre clairement que la réussite d'un ministère ne repose pas seulement sur la compétence technique, mais également sur un leadership visionnaire, un engagement indéfectible et une volonté ferme de servir le pays.

Henri Mekana

■ Restructuration

Un «plan d'affaires de la Cicam» voit le jour

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (ai), le Professeur Fuh Calistus Gentry, a présidé le 08 mai 2025 dans son cabinet ministériel une réunion cruciale du groupe de travail chargé de restructurer et de redynamiser la Cotonnière Industrielle du Cameroun (Cicam). Cette rencontre, riche en échanges et en présentations, marque un tournant décisif dans l'histoire de cette entreprise emblématique du secteur cotonnier camerounais.

Le dynamisme et la détermination du Professeur Fuh Calistus Gentry ont été palpables tout au long de cette réunion. Son implication personnelle dans ce projet de restructuration démontre la volonté politique de redonner à la Cicam sa place de leader dans le secteur du coton au Cameroun. Sous sa direction, le gouvernement camerounais s'engage activement dans la modernisation de l'industrie cotonnière, un secteur crucial pour l'économie nationale.

La réunion qui s'est déroulée dans une atmosphère constructive et collaborative, a été l'occasion pour le Directeur général de la Cicam de présenter une stratégie globale de redynamisation et de restructuration de l'entreprise. Ce plan d'action ambitieux, intitulé "Plan d'Affaires de la Cotonnière Industrielle du Cameroun", couvre une période de quatre années et vise à assurer un avenir prospère pour la Cicam.

Cet ambitieux plan d'affaires repose sur plusieurs piliers stratégiques :

Modernisation industrielle de l'entité
Le plan prévoit un investissement significatif dans la modernisation des infrastructures et des équipements de la Cicam. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des processus de production, d'optimiser la gestion des ressources et de renforcer la compétitivité de l'entreprise sur le marché international. Ce volet comprend la mise à niveau des technologies utilisées, la formation du personnel et l'adaptation aux nouvelles normes de qualité et de sécurité.

Nouer des partenariats stratégiques
La Cicam cherchera à établir des collaborations fructueuses avec des partenaires internationaux reconnus pour leur expertise dans le secteur du coton. Ces par-



tenariats permettront d'accéder à de nouvelles technologies, à des marchés plus vastes et à des financements importants. Le choix

des partenaires sera rigoureux, axé sur la complémentarité des compétences et la synergie des efforts afin de garantir la réussite de ce plan de modernisation.

Amélioration de la gouvernance
Pour garantir la bonne gestion du renouvellement, le plan d'affaires inclut des mesures pour améliorer la gouvernance de la Cicam. Il s'agit de renforcer la transparence, l'efficacité et la responsabilité des structures dirigeantes. Des mécanismes de contrôle interne seront mis en place pour assurer une gestion saine et durable des ressources financières et humaines.

Développement durable
Le plan intègre une dimension de développement durable, en promouvant des pratiques agricoles écoresponsables et en minimisant l'impact environnemental des activités de la Cicam. Une gestion res-

ponsable des ressources naturelles et le respect des normes environnementales seront au cœur des préoccupations de l’entreprise.

Développement
des ressources humaines

Le plan accorde une importance particulière au développement des ressources humaines. Des programmes de formation continue seront mis en place pour améliorer les compétences et les qualifications des employés. La création d’un environnement de travail stimulant et attractif permettra de retenir les talents et d’attirer de nouvelles compétences au sein de l’entreprise.

Au-delà du plan quadriennal, un plan d’action à court terme, sur une période de trois mois, a été présenté au ministre. Ce plan d’action cible, destiné au groupe Arize nouvellement identifié comme partenaire stratégique de la Cicam, se concentrera sur les actions immédiates à mener en vue de préparer le terrain pour la mise en œuvre du plan quadriennal.

La réunion, qui a eu lieu en présence de nombreux acteurs clés, dont le Directeur général et le Directeur général adjoint de la Cicam, des responsables de la Société Nationale d’Investissement (Sni) et du Groupe Arize, du Secrétaire général du Ministère des Mines, de l’Industrie et du Développement Technologique (Minmidt) et des directeurs du dit département ministériel, a souligné l’importance de cette collaboration étroite pour le succès de cette entreprise. Cette collaboration interministérielle et les acteurs privés témoignent de la mobilisation nationale derrière ce projet de restructuration de la Cicam.

Le Professeur Fuh Calistus Gentry, par son implication directe et son soutien sans faille, a envoyé un message fort : le gouvernement camerounais est déterminé à redonner vie à la Cicam et à faire de cette entreprise un acteur majeur du développement économique du pays. Sa vision clairvoyante et son leadership dynamique promettent un avenir radieux pour l’industrie cotonnière camerounaise. La réunion a non seulement scellé un accord concernant la restructuration de la Cicam, mais elle a surtout symbolisé une nouvelle ère pour le secteur du coton au Cameroun. L’optimisme règne et les attentes sont grandes. L’avenir de la Cicam est désormais entre les mains d’un gouvernement engagé et d’un partenaire stratégique ambitieux. Avec le soutien sans faille du Professeur Fuh Calistus Gentry et la mise en place effective du “Plan d’Affaires de la Cotonnière Industrielle du Cameroun”, cette entreprise emblématique du Cameroun pourra enfin retrouver sa place de leader au sein du secteur cotonnier.

H.M

Affaire Lydol

Quand l’émotion déborde, la communication déraile

L’affaire Lydol expose crûment les pièges d’une prise de parole tardive, mal calibrée ou trop émotionnelle. À travers cette séquence virale, se dessine une leçon implacable : en communication de crise, ce que vous ressentez ne suffit pas. Ce que les autres perçoivent fait toute la différence.

Lydol, artiste camerounais très appréciée, a publié une vidéo bouleversante. En larmes, la voix brisée, elle exprimait sa douleur face à un drame inimaginable : la mort d’un petit garçon de 6 ans, poignardé par son propre père. Deux jours de silence, puis cette séquence crue, à vif, qui a enflammé les réseaux. Certains y ont vu un cri du cœur. D’autres, une mise en scène. Beaucoup, un aveu trop tardif.

Mais au fond, cette affaire est bien plus qu’un simple dérapage médiatique. Elle nous rappelle une règle dure, mais incontournable : en temps de crise, l’émotion commande et la raison attend son tour. L’émotion règne et la raison est vaine. Et si vous oubliez cette règle, vous risquez de perdre bien plus que le contrôle de votre image.

La crise, c’est une bousculade brutale dans l’ordre de votre image. Mais avec la bonne boussole – empathie, timing, lucidité – elle peut devenir un moment fondateur. Une bifurcation salutaire. Encore faut-il savoir où mettre les pieds.

Et ça c’est une affaire de pros...

Voici trois règles essentielles à retenir, en matière de communication de crise.

La première règle: la crise est d’abord une affaire d’émotion

La crise est d’abord une affaire d’émotion avant d’être celle des faits. Et il est établi qu’en période de crise, la perception vaut plus que la réalité des faits. Lorsqu’un public est ébranlé par un malheur, ses réactions sont naturelles : il cherche à voir de l’authenticité, à ressentir la douleur de ceux qui sont touchés. Toute réaction qui n’intègre pas la dimension émotionnelle est susceptible de provoquer de l’escalade. Les réactions de soutien ou d’empathie spontanée pour la victime viennent du besoin profond de réconfort. Notre cerveau, face à l’injustice ou à la douleur, tend à se projeter dans la position de la victime. C’est un mécanisme de survie émotionnelle : en se reconnaissant dans la souffrance, on se sent moins isolé. Il faut anticiper et respecter ces réactions dans sa stratégie de communication. Ignorer ces dynamiques, ou les aborder de façon théâtrale ou artificielle, peut alimenter la méfiance ou l’escalade des tensions.



La perception de sincérité, d’engagement émotionnel, a plus d’impact que la rationalité. Il faut donc faire preuve d’intelligence émotionnelle, définie par Daniel Goleman comme notre capacité à identifier et manager nos émotions ainsi que celles des autres.

La deuxième règle : Ne pas attendre pour réagir Réagir vite, avec humanité et sincérité.

Face à une crise, dans un contexte de prédominance des réseaux sociaux, surtout quand on est une personnalité publique, la tentation est grande d’attendre. Pourtant, le silence ou une réaction tardive peuvent parfois alimenter le feu, faire le jeu des critiques et générer de

la méfiance. Il est vital de répondre rapidement, avec un message d’empathie.

Une réaction immédiate, sincère et structurée est souvent la meilleure réponse. Même si l’émotion est forte, il vaut mieux exprimer un message d’humanité que de rester muet. La réaction doit être authentique, pas machinale. Dans le cas qui nous intéresse, l’artiste aurait pu prendre la parole d’une manière simple mais émouvante, à travers un seul mot sur ses réseaux sociaux : DÉVASTÉE !

La troisième règle : Anticiper le choc émotionnel et se faire accompagner

En temps de crise, l’on a tendance à opérer un repli sur soi. Submergé par toutes sortes d’émotions, on peut se retrouver bloqué, tétanisé, sans capacité de réaction.

Une communication de crise efficace ne se fait pas seule. Faire appel à des spécialistes permet de structurer rapidement un message clair, empathique, et crédible, évitant de tomber dans l’escalade ou l’émotion mal orientée. Ces experts savent comment éviter la surenchère ou la maladresse, comment transformer la tempête émotionnelle en opportunité d’apaisement et de reconstruction de l’image. Un professionnel de la Communication de crise aurait

sans doute déconseillé la vidéo d’hier. La réponse en Communication de crise doit être graduelle et évolutive. Dans un premier temps, un communiqué de presse bien écrit, envoyé aux médias et posté sur les plates-formes de l’artiste dès la survenue de l’accident aurait certainement contribué à contenir le badbuzz, coupant l’herbe sous le pied des chasseurs de buzz ou de scoop.

Et pour conclure...la crise n’est pas qu’une menace, c’est une opportunité.

La philosophie chinoise nous enseigne qu’un défi peut ouvrir la voie à la renaissance. L’occasion est là : se poser, réfléchir, reconnaître ses erreurs, et rebondir avec encore plus d’authenticité. La clé n’est pas seulement dans la réaction immédiate, mais dans la capacité à transformer le malheur en force, à faire de cette étape une porte vers la reconstruction.

Une gestion stratégique, centrée sur l’empathie et la sagesse, peut faire toute la différence. En fin de compte, la tempête peut devenir le début d’un nouveau chapitre, plus fort, plus humain.

Mais comment y parvenir ? Comment procéder ? Vous le saurez en consultant les professionnels.

Jean Paul TCHOMDOU
Expert en
Communication de crise

LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication
Victor NDOKI
e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de
Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction
Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef
Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé
Josselin NGANDONGO
(Cell. 694.17.54.02)

Relations publiques
Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter
Ive TSOPGUE
(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction
Etienne PENDA
Henri MEKANA
Henri Donatien AYANG
Alex BEMA

Reportage / Infographie
Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation
Jacques TIATY

Impression
JV GRAF, YAOUNDÉ

Distribution
Les Nouvelles du Pays

■ Inauguration de la deuxième phase du port en eau profonde de Kribi

Les capacités de l'infrastructure portuaire triplées en 7 ans

La cérémonie d'inauguration a été présidée, vendredi 09 mai 2025, par le ministre des Transports Jean Ernest Massena Ngalle Bibebe en compagnie du ministre des Finances, Louis Paul Motaze.



Doté d'une longueur de quais de 715 mètres sur 16 mètres de profondeur – le double du premier- le deuxième terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi a été officiellement mis en exploitation le 9 mai 2025 au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè. Ce nouveau terminal à conteneurs permet au port en eau profonde de Kribi de tripler ses capacités après sept ans seulement d'exploitation, selon Patrice Melom, Directeur général du Port autonome de Kribi (PAK).

A titre d'illustration, le premier terminal à conteneurs, mis en

exploitation en mars 2018, ne pouvait manutentionner qu'environ 3.000 conteneurs EVP (équivalent de 20 pieds) chaque année, tandis que le second terminal, qui vient d'être inauguré, est doté, apprend-on des sources officielles, d'un terre-plein de 30 hectares, cinq portiques de quais de 65 tonnes chacun, 15 portiques de parcs, 25 tracteurs et 30 remorques portuaires, etc. ce qui devrait lui permettre de manutentionner plus d'un million de conteneurs EVP par an. Bien plus encore, le 2e terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi permet à l'infrastructure portuaire d'accueillir de très gros na-

vires, au regard de ses caractéristiques techniques et de ses équipements de dernière génération. L'arrivée au Cameroun du MSC Turkiye - plus gros navire porte-conteneurs au monde - qui a accosté au port de Kribi le 8 mai 2025 en est une illustration parfaite. Ce qui a fait dire au Président d'Africa Global Logistics (AGL), Philippe Labonne que *«le port de Kribi fait désormais partie des cinq ports en Afrique sub-saharienne à pouvoir accueillir ce type de navire.»* Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette deuxième phase du port en eau profonde de Kribi créera des centaines d'emplois, réduira les coûts

logistiques et réorientera le commercial régional vers le Cameroun. C'était le 21 février 2025 que la société China Harbour Engineering Company (CHEC) avait officiellement remis les clés du deuxième terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi au Directeur général du Port autonome de Kribi, Patrice Melom. Il ne restait que la cérémonie d'inauguration. Cette infrastructure portuaire, dont les travaux ont été lancés en 2019, a été réalisée avec un montant d'environ 400 milliards de Fcfa, avec 75% du financement pourvu par le banquier chinois Eximbank of China.

A en croire Patrice Melom, Directeur général du Port autonome de Kribi, près de 1200 milliards de Fcfa de recettes ont été collectés par la douane depuis la mise en exploitation de cette infrastructure en mars 2018. Par ailleurs, la troisième phase du port en eau profonde de Kribi permettra de construire un terminal minéralier et un terminal hydrocarbures, et ces travaux devraient démarrer respectivement en 2027 et 2028 pour, à terme, soutenir l'exportation des ressources minières stratégiques du Cameroun et de la sous-région ainsi que les ambitions énergétiques nationales.

Henri Donatien AYANG

